

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE Hella SA

1. Nos marchandises sont vendues loco Aartselaar et voyagent aux risques et périls de l'acheteur même si l'envoi est fait franco ou F.O.B.
2. Aucune réclamation technique ou comptable n'est recevable que si elle est formulée dans les deux jours de la réception des marchandises. Sauf convention contraire tous nos prix s'entendent pour marchandises prises en nos magasins.
3. Tout retour de marchandises est à nous adresser franco de port.
4. Nos emballages ne sont ni facturés ni repris.
5. Les remises et prix spéciaux accordés ne sont valables qu'après confirmation écrite de notre part.
6. Toutes nos factures sont payables à Aartselaar à 30 jours fin de mois, soit par virement, soit par chèque bancaire, net, sans escompte. Toute somme échue et non payée portera intérêt, de plein droit et sans mise en demeure, au taux de 1 % par mois à partir du 30^{ième} jour de la date de la facture.
7. En cas de défaut juridiquement injustifié de paiement à l'échéance et après deux rappels infructueux, la dette sera en outre augmentée de 15 % du montant de la facture, avec un minimum de 25 € et des frais de procédure éventuels, sans préjudice du droit du débiteur de demander termes et délais en justice sur base de l'article 1244 du Code Civil.
8. Le Tribunal de Commerce d'Anvers est seul compétent pour contester tous les litiges éventuels.
9. Nous déclinons toute demande d'indemnité, de remise ou de remplacement pour tout dommage occasionné à la suite d'une défectuosité éventuelle de nos appareils.
10. Nous ne reconnaissons pas les conditions d'achat des acheteurs, seules nos conditions générales de vente sont valables.
11. Les factures dont le montant net n'atteint pas 62 € seront augmentées de 6,20 € pour frais d'administration.
12. Jusqu'à leur paiement entier, les marchandises demeurent la propriété de HELLA SA.
13. Les frais de rappel s'élèvent à 2,50 € par exemplaire, et seront appliqués sans avertissement.